

LA FORMATION INITIALE DES PROFESSEURS DE LANGUES ETRANGERES DE LA PERSPECTIVE DU CADRE EUROPEEN COMMUN DE REFERENCE POUR LES LANGUES : APPRENDRE, ENSEIGNER, EVALUER

STEFANIA ZLATE, STEFANIA RUJAN, SCARLAT CEZAR

Department of Human Sciences

Valahia University of Targoviste

cerafrance@yahoo.com

Abstract: Starting from the Common European Framework of Reference for Languages, we set out several landmarks which then became part and parcel of the didactic activities carried out during the period 2007-2010 ensuring the initial training of the future foreign language teachers (English, French) at « Valahia » University of Târgoviște. Generally, these activities consisted in: courses and seminars of English and French Didactics, observations during classes, elaboration of didactic projects, and interventions as substitute teacher during the practice period organized in schools for the future teachers. The main problems considered, resulting from the Common European Framework of Reference for Languages, refer to: the pragmatic dimension of language, the need to know the student (age, experience), the teacher's personality, the students' access to teaching materials (textbooks, audio-visual materials and Internet), the communicational and actional perspective, and the importance of interaction, goal definition and evaluation. During the above-mentioned activities, the future foreign language teachers proved able to implement the main goals resulting from the Common European Framework of Reference for Languages, in order to carry out an efficient foreign language teaching.

Key-words: Common European Framework of Reference for Languages, initial training, landmarks, goals, didactic activities, communicative approach, interaction, evaluation, efficient teaching

1. Introduction

Le présent article se propose de rendre compte de la manière dont s'est déroulée l'activité de formation initiale des professeurs de langues étrangères, telle qu'elle a été conçue et mise en œuvre à l'Université « Valahia » de Targoviste, dans la période 2007-2010, dans la perspective du « Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer », lequel offre une base commune pour ce qui est l'acquisition d'une langue étrangère en vue d'être utilisée comme moyen de communication. Dans l'Europe de nos jours les compétences linguistiques font partie intégrante du développement personnel et professionnel de tout citoyen appartenant au vieux continent. La politique linguistique de l'Union Européenne d'encourager l'apprentissage des langues étrangères et de promouvoir la diversité linguistique est une réalité patente du monde contemporain. Le souci constant du Conseil d'Europe pour améliorer la communication et faciliter les mobilités et les échanges entre les Européens, s'est manifesté, entre autres, dans l'élaboration du Cadre sus-mentionné. Sans se constituer en un véritable guide méthodologique, le Cadre retrace néanmoins les principes fondamentaux et les conséquences pratiques du processus didactique, formé de trois éléments essentiels : apprentissage, enseignement, évaluation. S'adressant en égale mesure aux auteurs de manuels et de méthodes, aux examinateurs, aux enseignants, aux futurs enseignants et aux formateurs d'enseignants, le Cadre a constitué pour nous une source précieuse d'informations pour l'activité formatrice initié et déroulée dans notre Université dans la période mentionnée ci-dessus. Le but de notre démarche n'a pas été seulement d'informer mais aussi d'actualiser l'activité pédagogique déroulée, de la rénover, de l'adapter aux exigences européennes concernant l'apprentissage / l'enseignement des langues étrangères.

2. Points de repères

Un premier repère que nous avons tracé à partir du « Cadre européen commun de référence pour les langues » se rapporte à la dimension pragmatique de l'apprentissage des langues étrangères, à la place centrale occupée par l'apprenant dans le processus didactique. En accord avec le Conseil d'Europe, le Cadre encourage tous ceux qui sont impliqués dans le processus d'apprentissage/enseignement à fonder leur démarche pédagogique sur les « besoins, les motivations, les caractéristiques et les ressources de l'élève » [1]. Par conséquent les étudiants ont pris conscience du fait que tout professeur de langues étrangères devra tenir compte, dans l'élaboration des stratégies didactiques, des besoins de l'apprenant, à savoir dans quel but celui-ci étudie une langue étrangère, quels savoirs, savoir-faire et savoir-être il doit posséder pour pouvoir l'utiliser dans le but fixé, ainsi que les raisons pour lesquelles il a fait un tel ou tel choix. En ce qui concerne les options des élèves roumains pour les langues étrangères nous pouvons mentionner, à la suite de plusieurs sondages, selon une ordre décroissant : l'anglais, le français, l'allemand, l'espagnol et l'italien. Il va sans dire que, dans l'enseignement secondaire, on tient toujours compte des options des élèves. Une autre condition pour réaliser un enseignement moderne et efficace des langues étrangères, dont nos étudiants, les futurs enseignants, ont pris connaissance aussi par le biais du « Cadre européen commun de référence » se rapporte à l'âge de l'apprenant, à ses capacités spécifiques ainsi qu'à sa formation intellectuelle, à ses savoirs et ses savoir-faire acquis en langue maternelle, a ce que Umberto Eco appelle « encyclopédie faite » ou encyclopédie forte, quand il se réfère aux compétences du domaine de la littérature.

La personnalité de l'enseignant, quelle que soit la discipline enseignée, reste un des problèmes-clés d'un enseignement moderne et efficace. En ce sens, dans notre Université, on prête une attention toute particulière à la formation initiale des enseignants. La composante linguistique est assurée en tout premier lieu par les cours et les séminaires de spécialité : littérature, morpho-syntaxe, sémantique, pragmatique.

Les activités déroulées dans le cadre de la recherche scientifique ont contribué aussi à la formation initiale des professeurs de langues étrangères. Parmi ces activités on pourrait mentionner l'intégration des travaux de séminaire et des mémoires de diplôme élaborés par les étudiants dans le programme de recherche déroulé au niveau du Département de Lettres, la participation des étudiants aux colloques et aux conférences internationaux « Langues, cultures et civilisations en contact. Perspectives historiques et contemporaines » et « Latinité-Romanité-Roumanité », organisés par la Faculté de Lettres à partir de 2004 et, respectivement, de 2002. De même, chaque année, on organise, au niveau du Département, un symposium pour les étudiants qui font la preuve de leurs préoccupations dans le domaine de la recherche scientifique. De plus, les enseignants de notre Département entretiennent des relations de confiance avec les étudiants, ceux derniers bénéficiant de notre appui, dans quelque circonstance que ce soit. En ce sens, chaque enseignant consacre deux heures par semaine, en dehors de son programme mais selon un horaire établi et affiché à l'avance, à des rencontres avec les étudiants au cours desquelles il conseille ceux derniers dans leurs études et leurs recherches. Toutes les activités que nous venons de mentionner ont permis aux étudiants d'élargir leur horizon, de confronter des idées, de s'épanouir personnellement et professionnellement. Une autre dimension de la formation initiale se rapporte aux aspects didactiques pédagogiques. Les étudiants ont à parcourir un programme pédagogique qui inclut des disciplines communes à tous les futurs enseignants (d'histoire, géographie, langue roumaine, langues étrangères, etc.) telles que : la psychologie, la pédagogie, la logique, le management de la classe et d'autres plus spécialisées, à savoir les didactiques de chaque matière à enseigner. En ce qui nous concerne, il s'agit de la didactique des langues étrangères (l'anglais, le français) qui donne les moyens d'acquérir des bases théoriques et des démarches pratiques pour mettre en œuvre un enseignement / apprentissage des langues étrangères moderne et efficace. En décrivant « aussi complètement que possible ce que les apprenants d'une langue doivent apprendre pour l'utiliser dans le but de communiquer » ainsi qu'en énumérant « les connaissances et les habiletés qu'ils doivent acquérir afin d'avoir un comportement langagier efficace » [2] le Cadre devient un outil, un instrument précieux de travail dans l'activité de formation initiale. Les productions des étudiants -

travaux de séminaire, comptes-rendus, mémoires - leur prise de position lors des débats qui ont eu lieu dans le cadre des séminaires, les activités déroulées à l'occasion des stages dans les écoles ont prouvé qu'ils sont ouverts vers une démarche pédagogique formative et créative qui puisse conduire à l'autonomie, à l'individualisation du processus d'apprentissage et à l'autoévaluation. Le rôle du professeur est plutôt d' « apprendre à apprendre » que d'informer et d'enseigner. Pour cela, il faut créer en classe un milieu collaboratif, interactif, centré sur le processus d'apprentissage et la mise en commun des savoirs.

Un autre problème que nous avons pris en compte, conformément aux propositions du Cadre, vise l'accès des apprenants aux manuels, ouvrages de référence, moyens audio-visuels et informatiques. Une des préoccupations constantes des enseignants chargés de la formation initiale a été donc l'initiation des étudiants à l'utilisation des moyens audio-visuels (radio, télévision, cinéma, cassettes vidéo et audio, presse écrite, etc). Nous avons insisté d'une manière particulière sur l'intégration des technologies de l'information et de la communication dans les classes de langues. Tous les étudiants de notre Université suivent un cours d'informatique, discipline obligatoire dans les plans d'enseignement, de sorte qu'ils ont les compétences techniques nécessaires pour pouvoir utiliser l'ordinateur dans leurs futures classes. Il nous est resté à former aussi les compétences didactiques et pédagogiques nécessaires pour mettre en œuvre en classes des activités basées sur les nouvelles technologies.

L'affirmation de la perspective communicative et actionnelle qui, tel que l'on affirme dans le Cadre, « prend en compte les ressources cognitives, affectives, volitives et l'ensemble des capacités que possède et met en œuvre l'acteur social »[3] tient une place à part dans la formation initiale. L'objectif essentiel du processus d'enseignement / apprentissage / évaluation des langues étrangères consiste dans le développement des compétences de communication orale et écrite. Hormis les quatre macro-compétences (compréhension orale, compréhension écrite, production orale, production écrite) dont la maîtrise suppose la réalisation des objectifs de communication, le Cadre insiste sur l'interaction, à savoir la capacité des apprenants de participer à des échanges avec une ou plusieurs personnes. Lors de leurs interventions dans les classes, à l'occasion des stages pédagogiques, les futurs enseignants de langues étrangères formés dans notre Université ont mis en œuvre des stratégies de production orale et écrite, d'écoute et de lecture, intégrées dans des activités interactives (échanges, conversation, discussions, débat, interview, négociation, etc). Outre la composante linguistique, visant des savoirs et des savoir-faire concernant le lexique, la phonétique, la morpho-syntaxe, etc., l'interaction a une composante sociolinguistique liée aux paramètres socioculturels spécifiques d'une communauté, ainsi qu'une composante pragmatique tenant aux fonctions et aux actes de langage. L'apprenant est considéré comme un acteur social ayant à remplir des tâches d'ordre linguistique qui se déroulent dans un contexte socio-culturel et dans un domaine d'action bien délimité. L'interaction est d'ailleurs un des concepts-clés de l'épistémologie piagétienne selon laquelle le sujet et son environnement se trouve en une liaison étroite. L'idée a été reprise par la didactique actuelle des langues étrangères. A titre d'exemple, le jeu de rôle et la simulation sont autant de modalités d'agir dans une classe de langues étrangères. Sophie Moirand remarquait, deux décennies avant la parution du « Cadre Européen Commun de Référence pour les langues » que, outre la composante linguistique, la compétence de communication supposait une composante discursive, à savoir « la connaissance et l'appropriation des différents types de discours », une composante référentielle, c'est-à-dire la connaissance des domaines d'expérience et des objets du monde et une composante socioculturelle se rapportant à « la connaissance et l'appropriation des règles sociales et des normes d'interaction entre les individus et les institutions, la connaissance de l'histoire culturelle et des relations entre les objets sociaux »[4].

3. Applications

Le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues confirme et souligne la complexité de l'acte de communication. Celui qui étudie une langue étrangère a à surmonter des barrières linguistiques et, en même temps, il lui faut diminuer des barrières culturelles. En ce sens, les futurs enseignants ont essayé de privilégier la perspective actionnelle, s'appuyant sur des activités

d'utilisation authentique de la langue en divers contextes de vie sociale. Les apprenants ont été entraînés, au cours du stage, dans des tâches et des activités qui leurs ont permis de valoriser leur expérience et leur savoir en divers domaines. En même temps, on a fait de nombreuses références aux aspects socioculturels des pays dont on étudie la langue (dans notre cas, l'anglais et le français). La mise en comparaison de certains aspects culturels et civilisationnels a contribué à une meilleure compréhension des normes de fonctionnement d'une communauté étrangère (ex : la journée d'un écolier français et d'un écolier roumain, une soirée en famille en France et en Roumanie, les fêtes de Noël et de Pâques dans les deux pays, etc)

La définition des objectifs est également un problème important pour le formateur. Le Cadre offre des types et des niveaux d'objectifs nécessaires pour établir et définir des objectifs en vue de former et de développer les compétences / performances de communication orale et écrite.[5]

Cinq grands types d'objectifs pourraient être retrouvés dans le Cadre : a) se rapportent au développement des compétences générales individuelles de l'apprenant (savoir, savoir-faire, savoir-être, savoir-apprendre) ; b) visant à l'extension et à la diversification de la compétence à communiquer langagièrement (composante linguistique, composante pragmatique et composante sociolinguistique) ; c) visant à une meilleure réalisation d'une activité langagière (réception, production, interaction, médiation) ; d) visant à l'insertion fonctionnelle optimale dans un domaine particulier (public, professionnel, éducationnel ou personnel) ; e) se rapportant à l'enrichissement ou à la diversification des stratégies ou à l'accomplissement des tâches (compétences, conditions, contraintes, difficultés).

Nos étudiants ont réalisé que la tâche de chaque formateur était de réfléchir sur les priorités du groupe qu'il dirige et d'orienter sa démarche didactique en fonction de ses besoins. Les fiches pédagogiques rédigées par les étudiants à l'occasion du stage ont eu comme points de départ des objectifs bien établis, conformément au spécifique de la classe et aux besoins des apprenants. Il s'agit des objectifs précis, mesurables et réalisables qui se sont retrouvés, dans les activités didactiques proposées.

A titre d'exemple, nous soumettons à l'analyse une fiche pédagogique (choisie aléatoirement) dont les objectifs précisément formulés peuvent être retrouvés dans les activités didactiques proposées.

Séquence didactique :

Sujet : Les cadeaux de Noël

Niveau : A2/B1

Temps : 50 minutes

Objectifs opérationnels :

- familiariser les élèves avec les images publicitaires
- faire la lecture d'une image
- développer les compétences d'expression orale et écrite à partir d'un support visuel
- matériel : images publicitaires sur Noël

Démarche

Les élèves possèdent des notions sur la publicité, la structure d'une affiche ou d'un spot publicitaire. On en discute

Activités proposées

I. Regardez les images :

- retrouvez les éléments communs ;
- notez au tableau les symboles de Noël retrouvés puis complétez la liste avec d'autres symboles connus ;
- retrouvez les éléments qui composent une publicité

II. Focaliser sur une image : Père Noël en famille

En équipe de trois ou quatre, les élèves travaillent d'après une consigne précise

Consignes :

d) dites pourquoi ces enfants ont de la chance

III. Prolongements possibles :

- écrivez une lettre au père Noël
 - imaginez une affiche publicitaire pour un spectacle ;
 - dessinez des images de votre ville ;
 - créez des slogans pour les images de Noël

Un autre repère puisé dans le Cadre, qui nous a guidés dans l’activité de formation initiale des futurs enseignants de langues étrangères se rapporte à l’activité d’évaluation, conçue comme partie intégrante du processus d’apprentissage/ enseignement, comme une mise en pratique des compétences de communication.

Ce que tout professeur de langues étrangères doit savoir et mettre en pratique dans son activité pédagogique, c'est que les compétences évaluatives ne sont pas uniquement d'ordre linguistique (lexique, grammaire, sémantique, phonétique, orthographe, etc.), mais aussi d'ordre sociolinguistique, pragmatique et fonctionnel. La complexité de l'acte évaluatif est mise en évidence par beaucoup de chercheurs et didacticiens, dont certaines idées pourraient être retrouvées dans le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues. A titre d'exemple, en définissant l'évaluation, Denise Lussier considère qu'elle a le rôle non seulement d'observer, mesurer et apprécier, mais aussi d'apporter « sa pierre à l'édifice », de contribuer à la formation et à l'autoformation des apprenants, représentant ainsi une étape décisive dans le processus d'enseignement/ d'apprentissage. L'auteur sus-mentionné la définit comme : « une démarche qui consiste d'abord à recueillir des informations (résultats de mesure, appréciations, observations...) et à les rendre signifiantes ; à porter des jugements sur les données recueillies ; et à prendre des décisions quant à l'action à entreprendre compte tenu de l'intention d'évaluation de départ »[6]. Les six niveaux de référence établis dans le Cadre Européen Commun de Référence offrent un instrument utile d'évaluation des compétences/ performances de l'utilisateur, des mesures et des normes d'étalonnage. Soit qu'il s'agisse d'évaluation initiale, d'évaluation sommative ou d'évaluation formative, Le Cadre Européen Commun de Référence établit les descripteurs des niveaux de compétence, mettant l'accent sur la réalisation des tâches communicatives et l'autoévaluation, ce qui permet à chacun de se « diagnostiquer » et de perfectionner non seulement « ses savoirs mais aussi ses savoir-faire, savoir-être, voire ses savoir-apprendre ». La grande nouveauté apportée par le Cadre consiste dans la perspective actionnelle. Les activités langagières au cours desquelles se réalisent les actes de paroles, n'ont pas de « pleine signification » qu' « à l'intérieur d'actions en contexte social. » En tant qu' « acteur social », l'apprenant a à mobiliser ses « ressources cognitives, affectives, volitives », toutes les capacités dont il dispose pour résoudre les tâches qui lui incombent et parvenir à un résultat déterminé. Christine Tagliante montre que le résultat escompté dans une approche actionnelle n'est que la réussite dans la communication langagière, l'apprenant étant conçu comme « un action social qui sait mobiliser l'ensemble de ses compétences et de ses ressources (stratégiques, cognitives, verbales et non verbales) pour parvenir au résultat qu'il escompte : la réussite dans la communication langagière. »[7] Par conséquent, c'est par le biais des tâches qu'il peut réaliser que l'on peut établir le niveau de compétence d'un apprenant. En tant qu'utilisateurs du Cadre, nos futurs enseignants ont conscience du fait que l'évaluation et l'autoévaluation constituent une étape décisive dans le

processus d'apprentissage / enseignement et qu'une compétence efficace à communiquer langagièrement met en œuvre non seulement la compétence linguistique mais aussi la compétence sociolinguistique, celle pragmatique ainsi que les compétences générales individuelles.

4. Conclusion

Le Cadre Européen Commun de Référence, sans s'être constitué pour nous en guide méthodologique, nous a offert des points de repères, des jalons qui ont pris corps dans de véritables principes fondamentaux du processus d'apprentissage / enseignement / évaluation. Nous les avons analysés et synthétisés dans le cadre des activités didactiques mises sur pied en vue de la formation initiale, dans la période comprise entre 2007-2010 : cours et séminaires de didactique, stage pédagogique déroulé dans l'enseignement secondaire, recherche scientifique. Beaucoup de ces principes ont été mis en œuvre à l'occasion de ces activités ; la réalisation d'un enseignement centré sur l'élève, la formation des compétences / performances de communication, la prise en compte des composantes socio-culturelle et pragmatique, l'évaluation intégrée au processus d'un apprentissage. Le Cadre Européen Commun de Référence a constitué une source d'information et un appui substantiel pour ce qui est de l'activité de formation initiale des professeurs de langues étrangères déroulée dans la période sus-mentionnée, contribuant, au niveau de notre université, à l'enrichissement de la théorie didactique et des conclusions pédagogiques par des aspects nouveaux, caractéristiques de la dynamique sociale actuelle.

REFERENCES:

- [1]. *Un Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*, Division des Politiques, Strasbourg, 2001, p. 4.
- [2]. *Un Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*, Division des langues vivantes, Strasbourg, 2002, p. 9.
- [3]. Ibid., p. 5.
- [4]. Sophie Moirand *Situations d'écrit*, CLE International, Paris, 1979 (Analyse de la communication écrite).
- [5]. *Un Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues*, p. 104-108.
- [6]. Denise Lussier *Evaluer les apprentissages dans une approche communicative*, Ed. Hachette, Paris, 1992, p. 13.
- [7]. Christine Tagliante *L'Evaluation et le Cadre Européen Commun*, Ed. CLE International, Paris, 2005, p. 36.